

Régime étudiant de soins de santé et dentaires de l'AGEBdeB*



En profiter. Pendant qu'on est là.

Le Régime étudiant de soins de santé et dentaires vise à compléter le régime d'assurance maladie provincial.

Les frais annuels pour le Régime apparaissent sur votre facture de frais d'inscription (1/3 à l'automne et 2/3 à l'hiver).



Jusqu'à
5 000 \$
en soins de santé



Jusqu'à
125 \$
en soins de la vue



Jusqu'à
500 \$
en soins dentaires



Jusqu'à
5 000 000 \$
en assurance voyage sans frontières

Ressources en bien-être : Programme mieux-être

Un service d'assistance confidentiel disponible
24 heures, 7 jours sur 7 : **1 833 851-1361**

Fourni par **Optima Santé globale**

Visitez www.aseq.ca pour une description complète de la couverture et les détails sur l'admissibilité.

Qui est inscrit ?

Les étudiantes et étudiants à la formation régulière, membres de l'AGEBdeB, sont automatiquement inscrits au Régime.

Économisez davantage!



Vous avez droit à des tarifs préférentiels chez les membres des Réseaux ASEQ suivants :

- Vision
- Dentaire
- Psychologie
- Chiropratique
- Physiothérapie

Périodes de retrait et de changement de couverture

Automne :

23 août au 17 septembre 2021

Hiver (si vous débutez vos études) :

14 janvier au 14 février 2022

Numéros de contrat

Santé, vision et dentaire :

Q1620 (Desjardins Assurances)

Voyage : 97180

(Société d'assurance-vie Croix Bleue du Canada)

Jusqu'à 5 000 \$ pour votre projet étudiant

Un coup de pouce financier pour réaliser vos projets étudiants

www.fondationaseq.ca

* Au moment de l'impression, les bénéficiaires pour l'année 2021-2022 étaient encore sujets à changement. Pour tous les détails, visitez www.aseq.ca au mois d'août.



Des questions ?
Centre de service aux membres
9 h à 17 h, du lundi au vendredi
514 687-2063
www.aseq.ca



CLAVARDAGE ASEQ ET
FORMULAIRE DE DEMANDE
D'INFORMATION DISPONIBLE



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Recherchez **ASEQ mobile** pour télécharger maintenant!